

// Service Presse  
Tél. 02 40 99 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020

## Investissement de 27M€ consacré aux équipements sportifs nantais : une ambition forte pour faciliter l'accès au sport pour tous



- Communiqué de synthèse
- Améliorer et augmenter l'offre aquatique municipale
- Un nouveau gymnase à Leloup-Bouhier
- Stade de La Roche : extension des locaux en complément de la création d'un terrain sportif

page 2  
page 3  
page 6  
page 7

**Pour soutenir l'égalité d'accès au sport et offrir les meilleures conditions de pratique, la Ville de Nantes entretient et développe son patrimoine sportif. Dès le début de ce mandat, elle y consacre d'importants moyens financiers. Ainsi, lors de ce conseil municipal, sera voté un investissement de 27,1 M€ pour de nouvelles réalisations et rénovations d'équipements.**

Ces équipements, différents par leur nature, leur implantation, les pratiques qu'ils accueillent, présentent des enjeux communs :

- renforcer l'offre sportive, en proximité, pour tous les Nantais ;
- répondre aux nouvelles attentes et à l'évolution de la population ;
- faciliter et encourager le sport, qu'il soit pratiqué librement, en association ou à l'école... ;
- répondre aux impératifs environnementaux.

La présence de ces équipements, facteurs de lien social, de bien-être, de santé, est d'autant plus nécessaire en cette période de crise sanitaire, économique et sociale.

#### **A l'occasion de ce conseil municipal seront votés des projets de créations et extensions :**

- l'extension de la piscine des Dervallières – livraison 2025 – 12,5 M€ ;
- la rénovation de la piscine de la Durantière – livraison fin 2021 – 2,26 M€ ;
- la construction de l'équipement sportif Leloup-Bouhier – livraison 2025 – 7,25 M€ ;
- l'extension des vestiaires et locaux du stade de La Roche à Malakoff – livraison 1<sup>er</sup> semestre 2021 – 0,7M€.

#### **4 autres opérations d'entretien durable seront également votées :**

- travaux d'isolation et de réfection des toitures au gymnase Gaston Turpin (étés 2021 et 2022, 1M€) ;
- travaux d'entretien durable (accessibilité PMR, eau chaude sanitaire et économie d'énergie) sur le bâtiment vestiaire du stade de l'Amande (été 2021, 0.9M€) ;
- travaux d'entretien durable (accessibilité PMR, amélioration thermique du bâtiment et économie d'énergie) du gymnase Gravaud (été 2021 à été 2022, 2.05M€) ;
- travaux d'isolation et de réfection des toitures au complexe sportif Mangin-Beaulieu (été 2021, 0.45M€).

#### **La préoccupation environnementale intégrée dans chaque projet**

La création ou la réfection d'équipements est une occasion de les repenser sous un prisme environnemental. Ainsi, dans tous les projets, des travaux sont prévus permettant de limiter les consommations énergétiques, d'utiliser des matériaux biosourcés, de respecter l'environnement de l'équipement... :

- pour la piscine des Dervallières : raccordement au réseau de chaleur, panneaux photovoltaïques, couverture thermique, réduction des volumes d'eau, préservation et valorisation des espaces boisés... ;
- pour la piscine de la Durantière : éclairage LED, panneaux photovoltaïques, travaux d'isolation... ;
- pour le gymnase Leloup-Bouhier : préservation d'arbres remarquables, utilisation de matériaux bio-sourcés, panneaux photovoltaïques ;

# Améliorer et augmenter l'offre aquatique municipale : réfection de la Durantière et restructuration et bassin couvert aux Dervallières

La création de nouvelles piscines fait partie des engagements de la Ville de Nantes pour le mandat 2020-2026, avec l'objectif d'accroître et d'améliorer l'offre aquatique municipale et de répondre ainsi aux attentes des Nantais, qu'ils pratiquent individuellement, en club ou dans le cadre de l'enseignement scolaire.

## Les objectifs :

- répondre à une forte pratique et une appétence des Nantais ;
- s'adapter à l'évolution démographique en proposant des surfaces d'eau supplémentaires ;
- poursuivre l'accueil des scolaires avec l'apprentissage du « savoir nager » ;
- mailler le territoire pour proposer à chacun une offre de proximité.

## Le fil rouge :

- un accueil de qualité pour les usagers, qu'ils pratiquent individuellement, en association ou avec l'école ;
- des piscines abordables pour tous. Une réflexion est d'ailleurs menée pour rendre les tarifs encore plus accessibles, conformément aux engagements de la nouvelle municipalité ;
- une maîtrise de la consommation énergétique.

Ces projets s'ajoutent à la démarche de travaux d'entretien durable des piscines.

## Deux projets font l'objet de délibérations à l'occasion de ce conseil municipal :

- la restructuration et l'extension de la piscine des Dervallières (lancement du concours de maîtrise d'œuvre) ;
- la requalification de la piscine de la Durantière (lancement d'une procédure adaptée).

## Ces projets s'ajoutent à d'autres déjà actés et qui se concrétiseront durant le mandat :

- la création d'un bassin nordique aux abords du stade Marcel Saupin ;
- des créneaux de natation réservés aux scolaires nantais au sein de la future piscine d'Orvault, grâce à une convention signée entre les villes de Nantes et Orvault, et avec le soutien de la métropole.

## **RESTRUCTURATION ET CREATION D'UN BASSIN COUVERT A LA PISCINE DES DERVALLIERES : EN 2025, LA PISCINE SERA OUVERTE TOUT AU LONG DE L'ANNEE !**

Datant de 1966 et nichée dans la vallée de la Chézine, la piscine découverte des Dervallières est bien connue et appréciée des Nantais, qui peuvent en profiter chaque été durant ses 2 mois et demi d'ouverture. Au-delà des travaux d'entretien réguliers, les derniers datant de 2018/2019, la Ville a réfléchi à des travaux de réfection plus importants et a envisagé de nouvelles perspectives pour permettre un usage de la piscine tout au long de l'année. La décision a été prise de procéder à sa restructuration profonde avec la création d'un bassin couvert, pour un montant de **12,5 M€**.

## **Ce projet permet, à l'horizon 2025 :**

- de proposer un nouvel équipement aquatique couvert de proximité, s'adressant notamment aux deux quartiers prioritaires Breil et Dervallières ;
- une ouverture toute l'année de la piscine grâce à ce nouveau bassin couvert ;
- le maintien de l'offre estivale si prisée avec les bassins extérieurs, qui pourra être élargie jusqu'à 6 mois grâce à la requalification de ces bassins ;
- de faciliter la natation scolaire pour les élèves des écoles aux alentours (Dervallières-Chézine, Les Plantes, Jacques Prévert, Châtaignier...)
- de répondre aux besoins d'une pratique de loisirs et d'améliorer encore les conditions d'accueil des habitants ;
- de développer une nouvelle offre de proximité (seniors, santé...).

## **Le projet**

- La réfection de l'actuelle piscine extérieure :
  - la préservation des surfaces d'eau extérieures et des plages ;
  - l'étanchéité des bassins existants (hormis la pataugeoire refaite en 2018/2019) ;
  - la reconstitution de vestiaires d'été non chauffés ;
  - l'éclairage de la piscine et l'inclusion des questions de sécurité ;
  - l'amélioration de la performance énergétique (réduction des volumes d'eau, ajout de couvertures thermiques).

- La création d'un bassin couvert dans un objectif de performance énergétique et écologique :
  - la construction d'une halle avec un bassin de 25m et de 6 lignes d'eau ;
  - la création de vestiaires/ sanitaires chauffés.
- La création d'espaces mutualisés :
  - un espace accueil / détente ;
  - un espace beauté / déchaussage ;
  - des locaux de surveillance et de sécurité.

Les installations techniques de traitement d'eau et de traitement d'air sont également incluses, dans un objectif de performance énergétique (chaufferie raccordée au réseau de chaleur urbain ou chaufferie bi-énergie biomasse, photovoltaïque, autoconsommation...).

### **Le calendrier et le coût du projet**

- à l'issue de ce conseil municipal : lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- janvier 2022 : choix du lauréat du concours.
- fin 2023 : démarrage des travaux.
- été 2025 : livraison.

Le coût d'opération, toutes dépenses confondues, est fixé à 12,5 M€ TTC, 5 M€ étant consacrés à la reconstruction à neuf de la piscine d'été et 7,5 M€ à la nouvelle piscine couverte.

### **Une classification étendue pour préserver au mieux l'environnement du site**

La piscine est située au cœur de la vallée de la Chézine, site protégé par le PLUm pour limiter la constructibilité et préserver les arbres remarquables par l'identification d'Espaces Boisés Classés (EBC). Les travaux prévus pour cette piscine intègrent cette dimension, nécessaire au respect de l'environnement, du paysage et de l'écosystème de la Chézine et de ses berges. C'est dans ce cadre que 1385 m<sup>2</sup> de nouveaux espaces boisés classés seront créés pour protéger des arbres remarquables qui ne l'étaient pas jusqu'alors. Par ailleurs, la taille du parking, actuellement surdimensionné, sera diminuée pour en restituer une partie en espaces de pleine terre.

La Ville a également prévu de préserver les cheminements piétons structurants (passerelle sur la Chézine, chemin longeant la partie nord de la piscine existante...), de végétaliser les pourtours de la piscine et de reconstituer les abords boisés et naturels du cours d'eau.

Le projet nécessite l'abattage de 7 jeunes arbres (chênes rouges non classés arbres remarquables) et la suppression d'un petit espace boisé classé protégeant un noyer planté récemment, qui sera transplanté sur le site.

La procédure d'ajustement du PLUm nécessaire pour autoriser ce projet constitue une opportunité pour améliorer la protection de ce site et l'agrandissement de sa surface boisée.



*La piscine des Dervallières – Nantes Métropole*



## PISCINE DE LA DURANTIÈRE : D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RENOVATION

Pour pérenniser les piscines, il est nécessaire d'y accorder une attention continue et d'y intervenir lorsque cela est nécessaire. Dans cette optique, dès l'été 2021 et jusqu'à décembre 2021, soit durant 7 mois, la piscine de la Durantière qui date de 1975, va faire l'objet d'importantes travaux de réfection. Jusqu'alors, elle a fait l'objet de travaux d'entretien réguliers sans bénéficier d'opération lourde de travaux.

Il s'agit notamment d'une opportunité pour améliorer la performance thermique et énergétique de cette piscine et d'améliorer les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

### Les objectifs :

- améliorer les performances énergétiques du bâtiment ;
- l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- améliorer l'accueil et le confort pour les usagers et les agents ;
- un meilleur accès pour les forces de secours.

### Le détail des travaux prévus :

- la mise en place d'une installation photovoltaïque en toiture ;
- la reprise des faux-plafonds acoustiques en zone bassin, avec passage en éclairage LED ;
- la réfection des couvertures et verrières, avec renforcement et traitement des charpentes ;
- le remplacement des menuiseries extérieures ;
- la réfection de la façade et de l'auvent à l'entrée ;
- la réfection des réseaux de distribution aérauliques en zones bassin et vestiaires ;
- le remplacement des chaudières ;
- la reprise des peintures et plafonds des vestiaires ;
- la couverture du patio et le réaménagement des locaux des agents.

Le coût d'opération est évalué à un montant 2,26 M€ TTC.

### Les piscines en quelques chiffres

- 6 piscines à Nantes, dont celle du Petit Port, gérée en délégation de service public ;
- 120 agents municipaux mobilisés pour le fonctionnement de ces piscines (hors délégation de service public pour la piscine du Petit Port) ;
- depuis 2015 et avant les investissements dont il est question aujourd'hui, près de 7,5 M€ investis en entretien durable depuis 2015.

### Une attention portée à tous les publics (chiffres 2017)

- des formules d'abonnement attractives et des tarifs d'entrée réduits pour les détenteurs de Carte Blanche ;
- plus de 955 000 entrées comptabilisées sur l'ensemble des piscines nantaises, dont 570 000 entrées payantes (grand public) ;
- un engagement municipal : l'apprentissage de la natation pour tous les enfants avant leur entrée en 6ème (près de 9000 élèves de primaire accueillis) ;
- plus de 50 collèges et lycées accueillis ;
- 33 clubs et associations sportives – plus de 38 000 heures de créneaux leur sont attribuées ;
- de nombreuses activités aquatiques proposées en initiation ou haut niveau ;
- des activités pour tous les publics et tous les âges (bébés nageurs à seniors, personnes en situation de handicap).

## Un nouveau gymnase à Leloup-Bouhier

Ancien lycée professionnel, Leloup-Bouhier fait l'objet d'une transformation partielle en groupe scolaire dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2021. Pour élargir l'offre d'équipements sportifs du quartier et améliorer la qualité de la pratique sportive tant pour les publics scolaires qu'associatifs, une autre partie de cet ancien lycée (ancien gymnase et locaux annexes) sera transformée en gymnase, avec 5 salles de pratique). Il s'agit d'une nouvelle offre de proximité du plan gymnase, comptant 4 autres projets prévus sur ce mandat.

La livraison de ce projet d'un coût prévisionnel de 7,25 M€, est prévue à l'été 2025 et il est proposé durant ce conseil municipal le lancement du concours de maîtrise d'œuvre. L'opération prévoit la préservation de l'environnement du site avec notamment la conservation d'arbres remarquables, et s'intègre dans une démarche environnementale avec notamment l'intégration de panneaux photovoltaïques et l'utilisation de matériaux biosourcés.

### Les objectifs du projet :

- répondre au besoin scolaire d'éducation physique et sportive, en priorité aux élèves scolarisés à l'école élémentaire, conformément au schéma directeur des écoles sur ce secteur ;
- renforcer l'offre sportive de proximité pour les plus jeunes : sports de combat, activités gymniques... ;
- renforcer l'offre sportive de proximité pour les publics adulte et senior : gym douce, expression corporelle... ;
- créer une offre dédiée à la pratique du tennis de table pour tous les publics ;
- permettre indirectement le développement sur d'autres gymnases tels que le gymnase de Gigant, de nouvelles activités (badminton par exemple) ;
- permettre le développement de nouvelles pratiques handisport et sport adapté.

### La dimension environnementale est intégrée au projet, avec :

- la préservation d'arbres remarquable et la restitution en cour intérieure de surfaces de pleine terre
- des panneaux photovoltaïques,
- des matériaux biosourcés (emploi de matériaux naturels envisagés, tels que le lin ou le chanvre)
- réemploi des bétons de démolition

La dimension patrimoniale est également prise en compte avec la valorisation du passé industriel du quartier (conservation et restauration de façades du bâtiment Khulmann...)

### Le contenu du projet, incluant 5 salles de pratique :

- une salle de gymnastique rythmique ;
- une salle de tennis de table ;
- une salle à usage mixte d'expression corporelle et de sport de combat ;
- une salle d'arts martiaux ;
- une salle sportive polyvalente ;
- une salle de convivialité / réunion, ouverte sur le quartier ;
- des vestiaires, locaux de rangements, locaux club ;
- des locaux techniques (local poubelles, chaufferie ... ) ;
- des locaux pour les agents (loges, locaux ménage ...).

### Le calendrier et le coût de l'opération

- à l'issue de ce conseil municipal : lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- Janvier 2022 : choix du lauréat puis démarrage des études de conception
- second semestre 2023 : démarrage des travaux
- été 2025 : livraison

Le coût d'opération prévisionnel, toutes dépenses confondues, est de 7,25 M € TTC.

### SUR LE MANDAT, 5 GYMNASES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS NEUFS

**Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan gymnases du mandat 2020-2026, qui prévoit la livraison de 5 gymnases et équipements sportifs couverts neufs :**

- la salle de basket du gymnase Appert (2.67M€, livraison au printemps 2021),
- le gymnase Gaston Serpette (4.45M€, livraison en septembre 2022),
- l'équipement sportif du Grand Bellevue (6.25M€, 1<sup>er</sup> semestre 2023),
- le gymnase de l'île de Nantes (estimation financière à 9M€, perspective de livraison en 2026),
- et donc Leloup Bouhier.

# Stade de la Roche à Malakoff : extension des vestiaires et locaux en complément de la création d'un terrain sportif

Pour améliorer les conditions de la pratique du football dans le quartier Malakoff, la Ville de Nantes a acté début 2020 la restructuration du stade de La Roche. Depuis fin novembre, le quartier bénéficie d'un nouveau terrain, utilisable désormais toute l'année, doté d'un nouvel éclairage. Avec celui de l'Eraudière, il s'agit du deuxième terrain synthétique avec remplissage en matière naturelle, le liège. Au-delà de la création de ce terrain et pour accompagner le club résident (le Sporting Club de Nantes) et son action éducative auprès des jeunes du quartier, il est proposé, à l'occasion de ce Conseil Municipal, l'extension des vestiaires et locaux.

## UNE EXTENSION DES VESTIAIRES ET LOCAUX

Après la finalisation du nouveau terrain de grand jeu fin novembre, la Ville de Nantes s'engage à démarrer dès début 2021, pour une livraison au premier semestre, des travaux d'extension des vestiaires et locaux utilisés par le Sporting Club de Nantes, visant comme objectifs principaux :

- de meilleures conditions d'accueil pour les pratiquants et leurs familles ;
- encourager le développement de la pratique féminine ;
- favoriser l'action éducative de l'association, qui propose de l'aide aux devoirs.

### Le programme de travaux :

- la création de 2 vestiaires supplémentaires équipés de douches pour favoriser la pratique féminine ;
- la création d'une salle d'étude mutualisée avec les fonctions de convivialité de 60m<sup>2</sup> ;
- le réaménagement du local de convivialité actuel en bureau, la création d'espaces de stockage pour le club ;
- l'adaptation de locaux d'entretien et de stockage pour faciliter les conditions de travail des agents ;
- la création d'un bloc sanitaire pour le public les jours de match.

### Le budget :

- l'extension des vestiaires et autres locaux : 0,7M€ ;
  - la création du terrain synthétique : 0,9 M€ ;
- Soit une opération totale de 1,6M€.

### **Le Sporting Club de Nantes, engagé dans l'égalité filles-garçons et la réussite éducative**

Toutes ces opérations permettent d'offrir des conditions adaptées pour le Sporting Club de Nantes (300 licenciés), inscrit dans le Plan Cité Foot de la Ville de Nantes. Le Plan Cité Foot soutient le développement de 16 clubs de football et les encourage à mettre en place des actions destinées notamment à encourager la pratique féminine et l'aide aux familles. Le projet associatif du Sporting Club de Nantes a une approche tournée vers l'égalité filles-garçons avec des actions favorisant la pratique des filles et mêle au sport un volet éducatif et social reconnu, avec des temps d'aide aux devoirs. Le club a mis en place l'Académie Nantaise de Football, en partenariat avec la Ville de Nantes et les collèges. Ce projet permet aux filles comme aux garçons, de lier la pratique sportive avec un accompagnement scolaire attentif.



*Le Stade de la Roche avant et après la création du terrain synthétique (avec remplissage en liège)*

## **STADES DE LA ROCHE ET DE L'ERAUDIÈRE : MISE EN SERVICE DES DEUX PREMIERS TERRAINS DE GRANDS JEUX (FOOTBALL, RUGBY...) AVEC REMPLISSAGE EN LIÈGE**

Les travaux de création d'un terrain synthétique en lieu et place du terrain stabilisé au stade de La Roche viennent de se finaliser. Les conditions de pratique pour le Sporting Club de Nantes, inscrit dans le plan Cité Foot sont ainsi améliorées, avec un terrain composé de fibres synthétiques, d'un remplissage avec du liège et d'un éclairage LED.

La Stade de La Roche est le deuxième terrain avec remplissage en liège, après celui de l'Eraudière. En effet, le terrain synthétique initial à l'Eraudière datait de 2007 et a été réalisé à l'époque selon le procédé SBR (remplissage en billes de caoutchouc). Celui-ci avait été remplacé en octobre dernier par un nouveau terrain selon le même procédé que celui de la Roche.

Ce terrain bénéficie notamment aux licenciés du club Don Bosco (400 licenciés), signataire du Plan Cité Foot. Le terrain permet également la pratique du football gaélique (mélange de rugby à XV et de football). Dans les semaines à venir, l'éclairage actuel laissera la place à un éclairage LED.

Budget : 610 K€